



REGLEMENT CYCLO-CROSS UFOLEP LOIRET SAISON 2011/2012

Généralités :

- * Concernant le matériel, le règlement cycloSPORT UFOLEP et le règlement UCI s'appliquent.
- * Pour participer aux épreuves du Loiret, la licence et le carton 2011 / 2012 sont obligatoires et doivent être entièrement remplis.
- * Les féminines qui le souhaitent pourront courir en 3^{ème} catégorie et seront soumises aux mêmes critères de montée, la demande est à faire en début de saison et pour la saison entière.
- * Les épreuves sont désormais ouvertes aux jeunes 13/14 ans (*les organisateurs devront s'efforcer de prévoir une échappatoire pour permettre à ces concurrents d'éviter les zones de portage*).
- * Le port du casque à coque rigide est obligatoire (même lors de l'échauffement), ainsi que le maillot du club pour les licenciés UFOLEP, même lors de la remise des récompenses.
- * Le montant de l'engagement est fixé à 4 €.

Changement de catégorie :

Le changement de catégorie s'effectue grâce aux systèmes de point suivants :

Il y a 10 partants ou plus	
Place	Points
1 ^{ère}	10
2 ^{ème}	7
3 ^{ème}	6
4 ^{ème}	4
5 ^{ème}	3
La place des 5 premiers est indiquée sur le carton.	

Il y a 9, 8, 7 ou 6 partants	
Place	Points
1 ^{ère}	5
Sa place est inscrite sur le carton	
2 ^{ème}	0
3 ^{ème}	0
4 ^{ème}	0
5 ^{ème}	0
Leur place n'est pas Inscrite sur le carton	

Il y a 5 partants ou moins	
Place	Points
1 ^{ère}	3
Sa place est inscrite sur le carton	
2 ^{ème}	0
3 ^{ème}	0
4 ^{ème}	0
5 ^{ème}	0
Leur place n'est pas Inscrite sur le carton	

Tout cycloSPORTIF totalisant 30 points ou ayant 3 victoires sera systématiquement surclassé dans la catégorie supérieure.

Durée de l'épreuve :

Jeunes 13-14 Ans : **20 min** : Après 10 min de course, les participants devront effectuer encore autant de tours complets que ceux parcourus par le concurrent de tête.

Jeunes 15-16 Ans : **30 min** : Après 15 min de course, les participants devront effectuer encore autant de tours complets que ceux parcourus par le concurrent de tête.

Féminines 17 Ans et + : **30 min** : Après 15 min de course, les participantes devront effectuer encore autant de tours complets que ceux parcourus par la concurrente de tête.

Jeunes 17, 18 et 19 Ans : **40 min** : Après 20 min de course, les participants devront effectuer encore autant de tours complets que ceux parcourus par le concurrent de tête. (*NOTA : Cette catégorie n'existe que lors des championnats*)

Adultes : **50 min** : Après 25 min de course, les participants devront effectuer encore autant de tours complets que ceux parcourus par le concurrent de tête.

Championnat Départemental :

Pour pouvoir disputer le titre départemental, un vélo de cyclo-cross est obligatoire et les participants devront avoir participé à **au moins 3** cyclo-cross dans le Loiret (*Les participations en tant que bénévole seront comptabilisées*).

L'épreuve sera toutefois ouverte aux cycloportifs qui ne rempliront pas ces conditions, aux VTTistes et aux cycloportifs des départements extérieurs. Un second départ sera donné environ une minute après et un classement séparé sera réalisé pour ceux-ci.

Challenge départemental :

Les points seront marqués sur chaque épreuve, puis additionnés pour établir un classement en fin de saison.

Pour les championnats, il ne sera marqué que des points de participation, quel que soit le classement final.

Tous cycloportif ayant participé à au moins 4 cyclo-cross dans la saison sera récompensé.

La remise des prix aura lieu lors de la dernière épreuve de la saison à Poilly lez Gien.

Place	Points
Saison "régulière"	
1	30
2	25
3	22
4	19
5	17
6	15
7	13
8	11
9	10
10	9
11	8
12	7
13	6
14	5
15	4
16	3
17	2
18 et +	1
Championnats	
Départemental	5
Régional	10
Cas particuliers	
Abandon	3
Bénévole	3